

Quatre mots sur le contrôle, et trois mots sur la passe

Il ne va pas de soi de mettre côte à côte le contrôle et la passe, ou plutôt les mettre côte à côte fait apparaître leur opposition et les différences entre l'objet de la passe et celui du contrôle.

L'objet de « *la passe* » c'est, je me réfère à la proposition de 1967, le recueil, l'élaboration, la transmission de ce « moment qui reste son essence » par lequel l'analysant passe à l'analyste. C'est l'élaboration de ce moment où dans la cure, comme l'écrit Lacan, l'être du désir se noue à l'être du savoir pour former ce désir inédit « qu'il s'agit de vérifier : pour faire de l'analyste¹ ».

L'objet du contrôle n'est pas le « s'autoriser ». Mais qu'il se situe dans le « temps de commencement » comme s'exprime Annie Tardits dans son livre *Les formations du psychanalyste*² met l'accent sur l'autorisation, dans ce temps où justement l'analyste débutant est confronté à la singularité de son action où il découvre sa solitude et la nécessité de l'affronter. Il ne s'agit pas non plus de débusquer ce qui chez l'analyste serait resté à l'abri de l'analyse, intouché. L'objet du contrôle c'est le texte de l'analysant qu'un analyste en situation de contrôle rapporte à un autre analyste dit pour cela contrôleur. Mais avec cette difficulté particulière, supplémentaire, que l'analyste fait partie du texte : il en est l'adresse d'abord et il est celui qui le restitue, forcément avec des modifications — qui lui appartiennent.

Le texte concerne donc ce qu'on pourrait appeler le compte rendu du cas ou sa construction, dans lesquels la pratique de l'analyste est prise. Et donc tissé dans un récit, et pas moins essentiel, il concerne l'acte de l'analyste.

La manière dont l'analyste à qui il est adressé en rend compte en s'adressant lui-même à un tiers — celui que l'usage désigne encore comme le contrôleur — fait aussi partie du texte de l'analysant, au même titre que les rêves et les autres formations de l'inconscient. Lacan — on doit le noter — s'est peu arrêté sur cette pratique du contrôle.

Il arrive que je me paie le luxe de contrôles, comme on appelle ça, un certain nombre de gens qui se sont autorisés d'eux-mêmes à être analystes selon ma formule. Il y a deux étapes³.

Il y a celle où ils sont comme le rhinocéros. Ils font à peu près n'importe quoi et je les approuve toujours. Ils ont en effet toujours raison. La deuxième étape consiste à jouer de cette équivoque qui pourrait libérer du sinthome.

Je retiendrai trois points.

¹ J. Lacan, « Note italienne », *Autres écrits*, Paris, Seuil, p. 309.

² A. Tardits, *Les formations du psychanalyste*, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2000, p. 188.

³ J. Lacan, *Le sinthome*, Paris, Seuil, 2005, p. 17.

Primo : Lacan situe le contrôle — mais pas toute pratique de contrôle — dans le cursus d'un apprentissage, c'est le cas général.

Secundo : le contrôle va accompagner le praticien jusqu'à ce moment où il aura appris à jouer de l'équivoque comme d'un instrument.

Tertio : la position de Lacan est celle de garantir, d'observer, d'approuver, bref il n'est pas supposé savoir, il sait.

Une autre fois, Lacan situera le contrôle dans la continuité non pas avec la formation mais avec l'enseignement : cela se trouve dans la séance du 21 novembre 1962 du séminaire *L'Angoisse*. « Qu'est-ce qu'enseigner ? », interroge-t-il reprenant la question de la psychanalyse et de son enseignement. « Quand il s'agit justement de ce qu'il s'agit d'enseigner ; de l'enseigner non seulement à qui ne sait pas mais à qui ne peut pas savoir ? »

Ce séminaire lui-même, continue-t-il, pourrait se concevoir dans la ligne, dans le prolongement de ce qui se passe par exemple dans un contrôle où c'est ce que vous savez, ce que vous sauriez qui serait apporté et où je n'interviendrais que pour donner l'analogie de ce qui est l'interprétation, à savoir cette addition moyennant quoi quelque chose apparaît qui donne le sens à ce que vous croyez savoir, qui fait apparaître en un éclair (soulignons le terme que Lacan réutilisera à propos de la passe) ce qu'il est possible de saisir au-delà des limites du savoir⁴.

Je soulignerai différents points : d'abord un savoir qui ne se saisit pas, qui échappe et ne peut s'attraper que par la production d'un supplément, d'un signifiant supplémentaire — l'analogie de l'interprétation — que la situation de contrôle est supposée apporter comme un coup de projecteur.

Concernant sa position enseignante Lacan — et c'est aussi une dimension propre au contrôle — dit ne pas pouvoir rester dans la pure position interprétante mais devoir passer à une position communicante ; c'est-à-dire devoir s'engager sur le terrain du « faire comprendre » avec l'idéal de simplicité que cette position sous-pose. À l'horizon se profile une autre figure de l'intransmissibilité de la psychanalyse ; car si l'analyste est censé savoir quelque chose il n'est pas sûr qu'il ait pu saisir ce possible au-delà des limites du savoir, sans parler du fait de pouvoir l'enseigner. On aura saisi que le contrôle est aussi dans la dimension de l'enseignement.

D'une manière minimale on peut dépeindre le contrôle comme un lieu où un premier analyste (supposé) en consulte un second (tout aussi supposé) à propos d'un cas ou d'une situation aux fins d'éclairer ce qu'il fait lorsqu'il opère et de dégager un plus-de-savoir. Le terme de contrôle semble désigner la visée de l'opération : une supposée (ou souhaitée) maîtrise de l'acte analytique. Et c'est ainsi qu'il est le plus souvent compris comme un moment, une étape nécessaire dans la formation, où l'analyste « apprendrait » le métier, et, d'une certaine façon c'est aussi ce que dit Lacan avec ses « deux étapes ».

⁴ J. Lacan, *L'Angoisse*, Paris, Seuil, 2004, chapitre II, p. 26.

Qu'il n'y ait pas de théorie du contrôle, ni de règles, et assez peu de travaux n'empêche pas sa pratique. Cela n'empêche pas que le contrôle ait pris et prenne une place d'autant plus grande dans une association, dans un groupement de psychanalystes que la théorie de la terminaison des cures et du devenir-analyste y est réduite : s'il n'y a pas ou peu de théorie concernant la fin de la cure, pas de lieu et d'instruments pour l'interroger, la pratique du contrôle va en être d'autant plus investie et suppléera à ce manque. On pensera que c'est dans le contrôle que se produit l'analyste, qu'il se forme et qu'il y est mis à l'épreuve, que c'est le lieu d'une demande de reconnaissance du nouvel analyste — que Lacan appelle le candidat — à laquelle on répondra ou non, à laquelle l'institution répondra.

Ainsi quelque chose de l'organisation de l'institution analytique vient perturber une pratique de travail ; ou plutôt ce qui devrait être une zone de travail (pratique-théorie) passe côté institution, côté groupe. La demande principale dans le contrôle n'est plus alors principalement que demande d'être reconnu analyste par un autre. Et du même pas, le contrôleur se trouve en position de coopter, de « choisir du même » ce qui fait fonctionner une transmission de la psychanalyse dans un registre d'identifications : « on se reconnaît entre sois. »

L'EFP, peut-on dire, a vécu le moment d'une juxtaposition de deux formes d'habilitation à partir de deux lieux, deux instances différentes. Le contrôle et puis la passe. Le contrôle pouvait être un moyen de se faire désigner par le jury d'accueil — de se faire agréer au titre d'A.M.E. ; la passe, le lieu d'être agréé A.E.

Le contrôle pouvait y être la condition pour se faire reconnaître comme analyste et le choix du contrôleur être régi par le souci de sa capacité à reconnaître et à supporter cette reconnaissance dans l'association. C'était une des manières de fonctionner de ce qu'on appelait le jury d'accueil. Ce dernier délivrait principalement le titre d'A.M.E. à qui s'était frotté aux contrôles. Le contrôleur proposant les candidats.

Pour une grande part le contrôle était pris — et il en est encore de même — dans les processus d'habilitation ou de garantie c'est-à-dire de reconnaissance. Dans certaines associations il est la condition pour être reconnu comme analyste : être admis à cette pratique (puisque cela pouvait être refusé) faire plusieurs contrôles — différents cas et différents contrôleurs — faire un nombre déterminé de séances — suffisamment et, arrivé au bout de ce chemin, trouver l'habilitation, s'entendre dire : vous êtes analyste. On se souvient, ou non, qu'il y eut plusieurs analystes de l'EFP pour solutionner la question, en choix alternatif avec la proposition de Lacan sur la passe et le psychanalyste de l'École, et donc pour proposer un renforcement et une systématisation des contrôles (deux cas contrôlés : une cure d'enfant, une cure d'adultes).

Mais lorsque Lacan met en avant ce principe selon lequel l'analyste ne s'autorise que de lui-même, il veut aussi en tirer les conséquences pour son

École et rompre avec les formes classiques de cette habilitation. Seul l'intéresse de considérer comment l'analyste en vient réellement à s'autoriser et par quels mécanismes de sa propre cure. Il veut un nouveau mode d'habilitation, de nomination, de garantie. « Peser les personnes est le moyen le plus impropre au recrutement du psychanalyste⁵. » Pourtant la forme « classique » de recrutement se poursuit à l'EFP, pour partie, allant dans le sens de la reconnaissance du même et de la cooptation.

Au congrès de Rome (1974) — c'est très intéressant de le relire — une demi-journée de travail est consacrée au contrôle. Clavreul y remarque que l'évaluation d'un contrôle est toujours « quelque chose qui se fait maintenant dans une référence à la passe ». C'est flou, ça ne nous dit pas comment cela évite le pèse-personne, ni non plus quelle conception fixe et donnée de la passe est mobilisée : qu'est-ce que cette référence à la passe ? Ça semble impliquer que l'analyste-contrôleur examine si l'analyste-candidat-contrôlé est « passé », s'il y a quelque chose qui dans le travail du contrôle témoigne qu'il est « passé », qu'il a fait ce passage à l'analyste ; que le contrôleur mesure à quelle distance il se trouve de la passe. Ainsi s'opère un glissement non seulement du travail dans le contrôle mais aussi de la conception de la passe : est-ce que cet analyste « x » s'autorise ? Ce qu'on peut remarquer cependant — dans cette remarque de Clavreul — c'est comment le signifiant « passe » soutient le « contrôle » et comment l'un épaulé l'autre.

Safouan, quant à lui, définit le contrôle comme analyse des transferts et contre-transferts de l'analyste contrôlé⁶. Il se situe davantage dans une problématique de formation que de travail sur un cas. C'est la jouissance de l'analyste contrôlé qui est visée. Il doit avoir pour conséquence que les analystes s'interrogent sur leur cure et sur ce qui en eux est « resté nom marqué par la barre », quelque chose qui n'a pas été touché. Le contrôle, semble être un lieu où l'on peut examiner le chemin parcouru et le chemin encore à parcourir pour — selon l'expression de Lacan — « être en règle avec son inconscient ». Il a pour fonction d'atténuer la pente idéalisante, de ramener l'analyste à une conception plus juste des limites de son pouvoir, de vérifier que s'est effectué en lui l'ébranlement de la catégorie du pouvoir. Le contrôle — et ce serait là son objet — est ce qui doit accompagner et surveiller le passage à l'exercice de la psychanalyse. Safouan poursuit en posant deux « grandes » questions :

Primo : est-ce que le contrôle est un moment essentiel de la production de l'analyste ? Au sens où le contrôle fabriquerait l'analyste.

Secundo : est-ce que le contrôle constitue un moment essentiel de la formation — au sens fort où s'y formerait l'analyste ?

⁵ J. Lacan, « Adresse au jury d'accueil », *Scilicet* 2/3.

⁶ M. Safouan, *Lettres de l'EFP*, n° 16.

À ces deux questions on remarquera qu'en insistant sur le moment de la passe — comme moment où l'analyste s'autorise — Lacan répond négativement : l'analyste est produit par la cure.

Et Safouan parlant contrôle glisse à se référer à son expérience de « contrôlé » ; or ce glissement, c'est aussi un mouvement que, avec des collègues, nous avons éprouvé lorsque nous nous sommes réunis pour en discuter : une pente nous amenait irrésistiblement vers notre propre expérience de « contrôlé », comme si finalement c'était de cette seule position que pouvait être abordée cette question, comme si c'était le seul terrain solide : le terrain de celui qui a la direction de la cure, la responsabilité de l'acte.

En se référant aux quatre discours de Lacan, Clavreul place le contrôle entre discours hystérique et discours analytique. On voit mal que ça se situe entre deux discours mais comme tel ce serait un lieu riche d'enseignement. Cela le conduit à parler du contrôlé comme d'un élève. Mais après avoir invoqué la garantie réciproque — le contrôlé garantissant le contrôleur et réciproquement — et avoir affirmé que ce qui peut être reconnu ce n'est pas le psychanalyste mais la psychanalyse il fait se dissoudre le contrôle dans toute pratique de rendre compte : le contrôleur « c'est le papier où Freud donnait forme aux expériences, c'est le lecteur futur ». C'est dire autrement qu'il n'y a pas de théorie de contrôle, que c'est une pratique, que c'est quelque chose qui se confond avec l'élaboration d'un cas, la réflexion sur un moment de clinique. Cela explique que certains analystes se réfèrent publiquement à leurs exposés de cas, comme à une façon de se contrôler : « c'est ainsi que je me contrôle » disait l'un d'eux à propos d'un de ses exposés. Certes on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

C'est un mode d'interroger l'acte de l'analyste qui devrait produire « l'analogue de l'interprétation, un supplément de signifiant ». Ce n'est pas faux, n'est-ce pas ? Toute élaboration dans laquelle on peut s'entendre dire, où l'analyste se fait le destinataire de son propre discours, possède cette dimension du plus-de-savoir, de coup de projecteur.

Le contrôle est une pratique. C'est un outil auquel n'importe quel analyste aussi loin ou aussi près soit-il de son autorisation, peut avoir recours. C'est un instrument de travail pour tout analyste et pas seulement pour « l'analyste moyen qui s'autorise de son égarement » pour reprendre cette expression de Lacan.

On a pu à l'ECF puis à l'EPSF, dans le dispositif de la passe, avoir affaire au cas de figure dans lequel des candidats à la passe « installés » depuis assez longtemps déjà mettaient la passe en continuité avec cette conception formatrice du contrôle. En bref, les témoignages se présentaient ainsi : « J'ai fait une analyse dont je ne me souviens pas bien ou très peu — c'est oublié ; ou que je n'ai pas envie de rapporter. Je vous donne des éléments de ma biographie... les plus importants (comme s'ils devaient parler tout seuls) et pour le reste — voyez — c'est le candidat qui parle — et rapportez-vous à ce que j'ai écrit...

J'ai une pratique qui est fort nombreuse, reconnue et fort ancienne et voilà un cas que j'en extrais pour vous, particulièrement délicat, une tablature que je pense avoir résolue ; et pour ce faire il fallait un analyste ; s'il y a eu de l'analyste vous devez me nommer car c'est moi qui était à cette place. » Ce genre de demande — et la façon dont elle est mise en scène — est une demande de reconnaissance qui aurait pu s'adresser au jury d'accueil de l'EFP, une demande d'habilitation. On ne devrait pouvoir y répondre que par la négative. Cela ne donne aucun élément pour dire qu'il y a eu analyse et pour dire que dans cette analyse dont on ne sait pas si elle a eu lieu, il a pu y avoir production de l'analyste : toute analyse ne fait pas un analyste.

Mais retournons à notre propos sur le contrôle. Comment le définir ? C'est une situation qui dépend d'une cure analytique — elle en est une sorte de prolongement, côté analyste — dans laquelle un premier psychanalyste rapporte à un second (quel qu'il soit) un cas ou une situation de sa pratique. Dans quel but ? Mais dans le but d'éclairer la conduite de la cure. Il est vrai que le contrôle peut avoir la fonction de casser la pente vers l'autisme à deux que peut constituer la cure : et porter ainsi au champ de l'Autre, une vignette, une partie du texte de la cure, est conforme à la structure du trait d'esprit — comme Lacan pouvait dire de la passe qu'elle avait la structure du trait d'esprit. L'analyste fait ce travail pour se faire écouter (et obtenir de l'Autre l'analogue de l'interprétation), pour s'entendre dire aussi et pour se défaire d'un effet de fascination de la cure. Il rapporte quelque chose à partir de quoi il souhaite se faire enseigner. Il rapporte quelque chose qui concerne le cas mais aussi tissé avec lui et essentiel, quelque chose qui concerne son acte, sa jouissance. Ce peut être par exemple comment il a mis en place le dispositif de la cure et comment il en joue ; les manœuvres du transfert, les façons de se glisser dans la peau de l'objet (a). En somme beaucoup de ces choses qui se mettaient dans le registre du contre-transfert, un contre-transfert dont il fallait nettoyer les impuretés pour obtenir l'acte idéal, l'écoute idéale.

Mais on le sait, cette demande de travail, et de reconnaissance, est prise dans le fonctionnement du groupe. Elle est inscrite dans l'offre de l'institution de garantir la formation de ses membres. La question sociale de la garantie est inséparable de l'association car de fait l'association garantit ses membres.

Encore une question : comment situer la pratique du contrôle dans le discours analytique — je veux dire avec les petites lettres de Lacan. Car il ne me semble pas possible de situer, tour à tour, le contrôle dans un discours et puis dans un autre.

Le discours analytique, rappelons-le, Lacan l'article⁷ de quatre lettres, *a* (l'objet), *§* le sujet, *S*₁ le signifiant maître, *S*₂ le savoir, et de quatre places,

→

⁷ J. Lacan, *Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 21.

celles de l'agent, de l'autre (jouissance), de la production et de la vérité, soit :

$$\frac{a}{S_2} \quad \frac{\$}{S_1}$$

Dans la situation de contrôle, les deux analystes partagent en somme la place du Sujet barré, de l'analysant : il y a deux personnes et un seul sujet ; en somme nous retrouvons là une figure de l'analyste qu'évoque Lacan dans *RSI*. « Il est pourtant indispensable que l'analyste soit au moins deux : l'analyste pour avoir des effets et l'analyste qui ces effets les théorise. » L'analyste se trouve à cette place supposée évidée de la jouissance, là où se produit l'enseignant. Comme le dit Lacan, où est le sujet « c'est là que l'enseignant se trouve, se trouve quand il y a de l'enseignant ce qui n'implique pas qu'il y en ait toujours dans le $\$$ ⁸ ». Et Lacan poursuivait : « Je ne peux être enseigné qu'à la mesure de mon savoir et enseignant il y a belle lurette que chacun sait que c'est pour m'instruire. »

Sur quoi « l'enseignant » travaille-t-il dans le contrôle ? Mais sur cette place d'objet cause du discours dont il est l'effet. C'est son acte qui est interrogé, son désir qui peut être lisible dans le texte qu'il rapporte. Nous sommes dans le temps, surajouté, de la lecture de l'acte.

II

L'objet de la passe est quant à lui, autre, différent. La passe concerne le passage à l'analyste, tel qu'il s'est produit dans la cure (c'est ce que Lacan souligne avec sa Proposition de 1967). Le but de ce dispositif inventé pour examiner ce passage n'est pas de substituer un mode d'habilitation plus élaboré, plus sophistiqué à un autre mode ancien, classique ou désuet. Pour construire cet objet qui autrement échapperait, Lacan a élaboré un appareillage singulier qu'il présente ainsi dans *RSI* : « ce dont il s'agit c'est que chacun apporte sa pierre au discours analytique en témoignant de comment on y rentre ».

Un candidat passant parle, témoigne devant deux passeurs de son supposé passage, tel qu'il s'est produit dans sa cure. Puis ces deux passeurs rapportent ce qu'ils ont entendu à un cartel (en place de jury) qui décide ou non de nommer ce passant Analyste de l'École (A.E.) Le fait de parler à deux passeurs séparément mais dans le même temps a bien des effets (comme dans un jeu de billard) de réagencement du discours. Des zones de la cure s'en trouvent éclairées comme par une lumière rasante qui soulignerait ou donnerait du relief à un paysage.

Le dispositif de la passe est un appareil pour examiner ce paysage et en articuler les coordonnées produites dans la cure. Mais c'est aussi un lieu spécifique. Il n'y en a pas d'autre, même s'il n'est pas exclu d'en inventer un autre. C'est un lieu pour le passant qui, à partir de ses propres mots, fait le pari

⁸ J. Lacan, *Scilicet*, 2/3, p. 394.

de se faire dupe de ce dispositif, d'être un peu plus dupe du discours analytique. C'est un lieu pour chaque habitant du dispositif, un lieu de lecture. Il rend possible de se laisser enseigner par ce que la cure a, dans le long travail de l'analyse, comme des alluvions, déposé dans ses méandres.

En relisant le numéro des *Lettres de l'EFPP* (n° 15) qui contient les actes du congrès de La Grande-Motte — « Avouez quand même, La Grande-Motte c'est quelque chose en Français » — nous dit Lacan en ouverture de son propos (4 novembre 1973), j'ai été frappé par le flou des interventions. Pourtant de l'eau a passé sous les ponts depuis la proposition et le séminaire *L'acte analytique* (1967-1968), mais les interventions y font peu de références.

Et alors que j'avais le souvenir d'un enthousiasme certain, je ne le retrouvais plus, cet enthousiasme, à la relecture. Au contraire, j'avais l'impression d'un grand brassage d'idées et d'une assez grande confusion sur cette chose qui avec la passe était proposée.

Je prends quelques points que j'ai relevés dans ces travaux de 1973 et qui, sous certaines formes, me semblent d'actualité.

D'abord, l'idée que la passe c'est le discours du maître, la voix du maître, du maître d'école, du pouvoir : la passe devient donc une offre faite à qui veut se sacrifier pour satisfaire au désir de Lacan. Certains résistaient à « rendre effective cette passe », protestaient contre la « totale prise de pouvoir » par le jury d'agrément, contre le coup de force que représentait la proposition de Lacan, allant jusqu'à dire qu'elle allait contre le principe selon lequel l'analyste ne s'autorise que de lui-même, qu'elle réalisait le fantasme de sacrifier la clinique, la pratique, au profit de la théorie. On remarquera qu'à chaque moment important dans l'histoire de la psychanalyse resurgit, renaît cette opposition entre les théoriciens (qui sont de mauvais praticiens) et les praticiens (qui par définition n'ont pas le temps, occupés par leur clinique, de faire de la théorie).

En second lieu : qu'il puisse s'agir d'un travail d'élaboration est presque totalement laissé de côté — à part une référence au faisceau lumineux que reprendra Lacan, en insistant donc sur un point qu'a émergé dans le travail dans la passe (et pas dans la cure) une lumière qui éclaire au-delà des limites du savoir — comme il est dit précédemment.

En troisième lieu, de façon multiple, on rencontre des références flottantes, errantes. Par exemple c'est ce : « quelque chose de la passe joue dans les contrôles », « la passe se produit dans un tas de circonstances différentes », « la passe que nous avons tous passée et que nous passons toute la vie » (Françoise Dolto), sans oublier la phrase par laquelle Lacan conclut son intervention et qui nous a causé bien du tracas « s'il y en a un qui passe son temps à passer la passe, c'est bien moi ». Et même si ça peut s'entendre comme un souci de rigueur, un souci de se situer à la pointe de l'acte, cela ne va pas dans le sens de la précision... tout cela qui donne l'impression que la passe est partout et que passé(es) les bornes il n'y a plus de limites.

Nous sommes loin des formulations acérées de Lacan dans sa proposition par lesquelles il serrait « ce moment qui reste son essence même si après ça lui passera⁹ », ce moment au cours duquel déchu de son fantasme qui assurait le désir, l'analysant, « le sujet voit chavirer l'assurance qu'il prenait de ce fantasme » et se trouve destitué comme sujet — mal représenté par un signifiant, renvoyé à son « être d'objet ».

Dans cette intervention cependant Lacan veut — semble-t-il — remettre les pendules à l'heure et souligne son implication : « j'ai désiré un autre mode de recrutement que les lois de la concurrence [...] J'ai désiré éviter le retour aux vieux usages. » Et l'on ne peut qu'être frappé par la façon « communicante », prudente dont Lacan accompagne ce discours au congrès. Il reprend les points de refus, explique sa volonté d'instaurer un « gradus conforme à la capacité qu'on montre de faire progresser l'école », insiste sur une organisation nouvelle du groupe pour ne pas encore se retrouver « avec une de ces vieilles sociétés structurées comme les autres, fondée sur le discours du maître » car elles fonctionnent selon les lois ordinaires du groupe « où il est nécessaire que se manifeste le maître ».

« J'ai fait, dit-il, cette proposition dans le but d'isoler ce qu'il en est du discours analytique. » C'est un mode d'enquête, une expérience en cours marquée de prudence. « Les A.E. vont s'agréger des gens dont la seule présence parmi eux changeait totalement la portée de ce terme ce n'est pas un acte de maître. » Puis il précise l'objet de l'enquête :

La passe permet à quelqu'un qui pense qu'il peut être analyste de communiquer ce qui l'a fait se décider, ce qui l'a fait s'autoriser ainsi ; [la passe permet] d'apprécier à un certain moment — que j'appelle la passe — pourquoi quelqu'un prend ce risque fou de devenir ce qu'est cet objet en tant qu'il ne représente rien d'autre qu'un certain nombre d'énigmes polarisées — celles qui se présentent dans ces grandes fonctions : à savoir le sein nourricier, à savoir le déchet, le rejet, la merde ou encore ces choses qui sont strictement au même niveau, je veux dire le regard et la voix.

Voilà le savoir que doit examiner et élaborer le dispositif de la passe.

Il y a un troisième point encore qui est souligné et qui concerne l'effet de la parole du passant au moment de son récit. « Certains des passants — insiste Lacan — ne pourront jamais oublier ce qu'a été pour eux cette expérience [...] ça a été pour certains une expérience absolument bouleversante » et ici Lacan reprend l'idée de l'éclair : « cette passe peut être quelque chose qui met en relief, pour celui qui s'y offre, comme peut le faire un éclair — c'est-à-dire d'une façon qui apporte soudain un tout autre éclairage — une certaine partie d'ombre de son analyse. »

Enfin pour terminer cet arbitraire survol j'ai gardé cette remarque qui me semble toujours bonne à méditer, sur les passeurs, leur choix et leur fonction.

⁹ Version orale, *Analytica*, p. 19.

J'avais demandé pourtant expressément, dit-il, qu'ils ne fussent choisis que parmi de tout nouveaux venus, par leur analyste indépendamment du sujet lui-même [...] Ceux qui se trouvent occuper cette position de passeur dans certains cas se sont posés en analystes — ce n'est absolument pas ce que nous attendons d'eux : nous attendons d'eux un témoignage, une transmission d'une expérience, justement pas adressée à un vieux de la vieille.

En conclusion, je proposerai volontiers trois directions de travail.

Sur la passe, ce serait de relever l'invitation de Freud, dans *L'analyse avec fin et l'analyse sans fin* et de préciser, d'élaborer ce qu'il appelle les obstacles au traitement, ce qui se met en travers du chemin et empêche la terminaison des cures ; il en présente quelques figures : viscosité de la libido, fluidité... Sur quels obstacles une cure bute-t-elle ?

Les deux autres points s'adressent à tous les analystes touchés par l'expérience de la passe : je veux dire que tous les analystes le sont — touchés.

1) En quoi le fonctionnement de l'expérience modifie-t-il la pratique de tout analyste ? C'est une remarque impossible — n'est-ce pas ? — parce qu'on ne sait pas dire comment c'était auparavant, on peut la poser autrement : en quoi le fait que ce ne soit pas seulement une « idée théorique » mais une expérience vivante, en quoi cela influence-t-il la façon de faire d'un analyste ? dans l'institution. Et par exemple quel type de résistance cela peut-il entraîner ?

2) Le second point concerne « ceux qui ne sont pas sur leurs grands chevaux », les passeurs. On sait pour l'avoir vu que le groupe peut entériner un statut particulier de passeur, comme une sorte de grade, de point idéal ; ce serait — c'est — une autre forme de reconnaissance. Le groupe en a besoin. Elle — la « reconnaissance » — installe et enveloppe le passeur et l'analyste réunis dans cette désignation. Nous n'avons que peu d'éléments sur l'effet du côté de l'analysant de sa désignation comme passeur. Qu'est-ce que cela peut bien signifier de se voir, de s'entendre être désigné passeur ? Et de fonctionner à cette place ? Et énoncer que désigner un analysant passeur ce serait une interprétation, qu'est-ce que ça veut dire ? Par quels types d'acting-out l'analysant éventuellement répondrait-il pour faire valoir sa vérité et son souhait qu'elle « vienne à la barre » ?

Mais pour la cure — aussi — et l'analyste qui désigne ce passeur, il y a bien des questions : quelle est cette chose qui fait irruption dans le privé de la cure, venant du groupe, de l'école ? Comment le désir de l'analyste est-il mobilisé dans cette désignation, est-ce un mode de réponse au désir de Lacan ? Une façon de se situer dans le groupe et de faire son boulot de psychanalyste impliqué ? Car il ne s'agit pas, avec cette « histoire de passe », même si cela suppose de s'en faire la dupe, d'obéir au désir de Lacan mais de retrouver dans nos questions, de la faire nôtre, la logique de ce désir à l'œuvre dans sa proposition.